

PETIT GLOSSAIRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉGÉNÉRATIVE



© Céline Ollivier Peyrin - Métropole de Lyon

ARTICLE

Comment s'y retrouver dans un champ où fleurissent chaque jour de nouveaux concepts et de nouvelles approches ?

Afin de mieux vous familiariser avec l'univers fécond des réflexions liées à la transition écologique de l'économie, nous mettons à votre disposition cette liste de définitions à la fois précises et accessibles, toujours sourcées, qui vous donneront les clefs des débats en cours.

NB : Les termes surlignés renvoient à des éléments faisant par ailleurs l'objet d'une définition dans le présent glossaire.

Tag(s) : *Biodiversité, Économie*

Date : 25/07/2022

Boris CHABANEL

Expert économies locales durables

Aurélien BOUTAUD

Environnementaliste, consultant-chercheur indépendant

Agriculture régénératrice

L'agriculture régénératrice regroupe un ensemble de méthodes agricoles qui aident à inverser les changements climatiques, tout en reconstituant la matière organique et en restaurant la biodiversité d'un sol dégradé. L'agriculture régénératrice limite notamment le recours aux labours et fait appel à des méthodes d'amendement biologique, comme le compost.

(Définition inspirée de Regeneration International)

Agroécologie

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production agricole qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (par exemple, réduire les émissions de gaz à effet de serre) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

(Définition inspirée du Ministère en charge de l'agriculture)

Bioéconomie

La bioéconomie désigne l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse (qu'elle soit forestière, agricole et aquacole) à des fins de production alimentaire, d'alimentation animale, de matériaux biosourcés ou encore d'énergie. Elle regroupe plusieurs activités comme l'agroalimentaire, les produits biosourcés (fabriqués à partir de sources végétales ou animales), la valorisation des déchets organiques ou encore les bioénergies (méthanisation, agrocarburants, énergie de biomasse).

(Définition inspirée du Ministère en charge de l'agriculture)

Note : Cette approche de la bioéconomie est à distinguer de celle développée dans les années 1970 par les précurseurs de la décroissance et de l'économie écologique comme N. Georgescu-Roegen et R. Passet.

Biomasse

En écologie, la biomasse désigne l'ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale présente dans un lieu déterminé à un moment donné.

La biomasse fournit à l'humanité l'intégralité de son alimentation, ainsi que de l'énergie (le bois-énergie, biogaz, agrocarburants...) des matériaux à usage industriel (laine, cuir, bois, coton, papier, caoutchouc...). Les principales formes de l'énergie de biomasse sont : les agro-carburants (produits essentiellement à partir de céréales, de sucre, d'oléagineux et d'huiles usagées) ; le chauffage domestique (alimenté au bois) ; et la combustion de bois et de déchets dans des centrales produisant de l'électricité, de la chaleur ou les deux.

(Définition inspirée de Wikipedia, Actu-Environnement et International Resource Panel)

Biomimétisme

Le biomimétisme regroupe différentes techniques qui consistent à s'inspirer des propriétés essentielles d'un ou plusieurs systèmes biologiques (formes, compositions, processus, interactions), pour mettre au point des procédés et des organisations permettant un développement durable des sociétés. Par exemple, la locomotive du TGV japonais (Shinkansen) s'inspire de la forme du bec du martin-pêcheur, afin de réduire la pénétration dans l'air et le bruit qu'il génère.

(Définition inspirée du Ministère en charge de la transition écologique)

Combustibles fossiles

Les combustibles fossiles comprennent, d'une part le charbon et autres combustibles minéraux solides : lignite, houille, schistes et sables bitumineux, tourbe ; et d'autre part, les produits pétroliers liquides et gazeux : pétrole brut, gaz naturel liquide, gaz naturel.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)



© Céline Ollivier Peyrin - Métropole de Lyon

Cycles biogéochimiques

Les cycles biogéochimiques sont les flux cycliques opérés par les principaux éléments constitutifs du vivant (eau, carbone, azote, phosphore, soufre) au sein des différents stocks de l'écosystème terrestre que sont : la lithosphère (sous formes de roches), l'atmosphère (sous forme de gaz), l'hydrosphère (sous forme liquide ou dissoute) et la biosphère (sous forme de constituants du vivant).

Le maintien de l'équilibre dynamique de ces cycles est un élément important du respect des limites planétaires.

(Définition inspirée de Encyclopédie Universalis)

Cycle de vie des produits (ou services)

Le cycle de vie désigne l'ensemble des étapes, dites du « berceau à la tombe », d'un produit ou d'un service. Le cycle de vie d'un produit prend en compte toutes les activités qui entrent en jeu dans la fabrication, l'utilisation, le transport et l'élimination de ce produit. Il est généralement illustré comme une série d'étapes, par exemple : 1) la production ou extraction de matières premières ; 2) la fabrication ; 3) la distribution ; 4) l'utilisation ; 5) la fin de vie, ou valorisation ; sans oublier le transport entre chacune de ces étapes.

Une économie circulaire consiste à optimiser ces différentes étapes pour en réduire les impacts environnementaux et les flux, notamment (mais pas seulement) grâce à l'écoconception et le recyclage.

(Définition inspirée de l'Ademe et de Actu-Environnement)

Écoconception

L'écoconception désigne la conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au long de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités et ses performances.

(Définition inspirée de l'Ademe)

Écologie industrielle (ou symbiose industrielle)

L'écologie industrielle est une pratique consistant à organiser sur un même territoire les entreprises afin d'optimiser et/ou de mutualiser les flux de matière et d'énergie nécessaires à leurs différents processus de production.

Par exemple, une raffinerie génère des résidus de gypse, qui peuvent devenir la matière première d'une usine de panneaux de plâtre, etc.

(Définition inspirée de l'Ademe)

Économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle économique visant à limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental de la production et de la consommation, en augmentant l'efficacité à tous les stades du cycle de vie des produits (ou des services). L'économie circulaire prend particulièrement en compte :

- La production et l'offre de biens et de services (approvisionnement durable, écoconception...)
- La consommation au travers de la demande et du comportement du consommateur (achat durable, réemploi, réparation, réutilisation...)
- La gestion des déchets avec le recours prioritaire au recyclage qui permet de boucler la boucle.

(Définition inspirée de l'Ademe)

Économie collaborative

L'économie collaborative est un modèle économique reposant sur le partage ou l'échange entre particuliers de biens, de services ou de connaissances. Elle se pratique avec échange monétaire (vente, location, prestation de service) ou sans échange monétaire (dons, troc, volontariat), et le plus souvent par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation.

Certaines formes d'économie collaborative participent de l'économie circulaire en facilitant le réemploi, la réparation ou encore l'amortissement de certains biens.

(Définition inspirée de vie-publique.fr)



© Céline Ollivier Peyrin - Métropole de Lyon

Économie de fonctionnalité

L'économie de fonctionnalité est un modèle économique privilégiant l'usage à la possession, et consistant à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Elle s'applique à des biens « durables » ou semi-durables.

Par exemple, une entreprise produisant des imprimantes vend une solution d'impression à la page, plutôt qu'une machine. Le fabricant est ainsi incité à concevoir des systèmes modulaires et évolutifs permettant la refabrication, le recyclage et la lutte contre l'obsolescence accélérée.

(Définition inspirée de l'Ademe)

Économie positive

L'économie positive se présente comme un modèle économique reposant sur une triple durabilité : sociale, écologique et démocratique. Reposant sur ces trois piliers fondateurs, l'économie positive s'attache à ce que les activités économiques ne se réduisent pas à créer de la valeur monétaire, mais aient également des effets positifs sur ces trois dimensions (sociale, écologique et démocratique) à court et à long terme, afin de mieux prendre en compte l'intérêt des générations présentes et futures.

(Définition inspirée de l'Institut de l'économie positive)

Économie symbiotique

L'économie symbiotique est un modèle économique proposant de développer une relation symbiotique (c'est à dire de croissance mutuelle) entre les écosystèmes naturels et l'activité humaine.

Elle s'appuie en particulier sur la symbiose entre l'intelligence humaine, la puissance des écosystèmes naturels et la technologie, afin de produire en régénérant les ressources plutôt qu'en les épuisant.

(Définition inspirée d'Isabelle Delannoy)

Empreinte biodiversité

L'empreinte biodiversité représente l'altération de la richesse du monde vivant (faune, flore, milieux naturels caractéristiques) causée par la production des biens et services destinés à satisfaire la demande finale

intérieure d'un pays ou d'un territoire (ménages, administrations publiques, institutions sans but lucratif au service des ménages, formation brute de capital des entreprises et des ménages).

Dans la famille des empreintes environnementales, les travaux concernant la biodiversité sont moins avancés, dans la mesure où il s'avère plus difficile de mesurer les pertes de biodiversité (risque d'extinction d'espèces, espèces concernées, dégradation des habitats, perte de diversité génétique) et d'attribuer ces pertes aux différentes activités économiques responsables, que d'estimer leurs consommations d'énergie, de matières ou d'eau.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)

Empreinte carbone

L'empreinte carbone représente la quantité de gaz à effet de serre (GES) induite par la demande finale intérieure d'un pays ou d'un territoire (ménages, administrations publiques, institutions sans but lucratif au service des ménages, formation brute de capital des entreprises et des ménages).

L'empreinte carbone inclut :

- Les GES directement émis par les ménages lorsqu'ils utilisent des combustibles et carburants avec leurs propres équipements (chauffage résidentiel, véhicules individuels, etc.) ;
- Et les émissions (indirectes) provoquées lors de la fabrication et du transport des produits consommés par les ménages, que ces produits soient fabriqués en France ou à l'étranger.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)

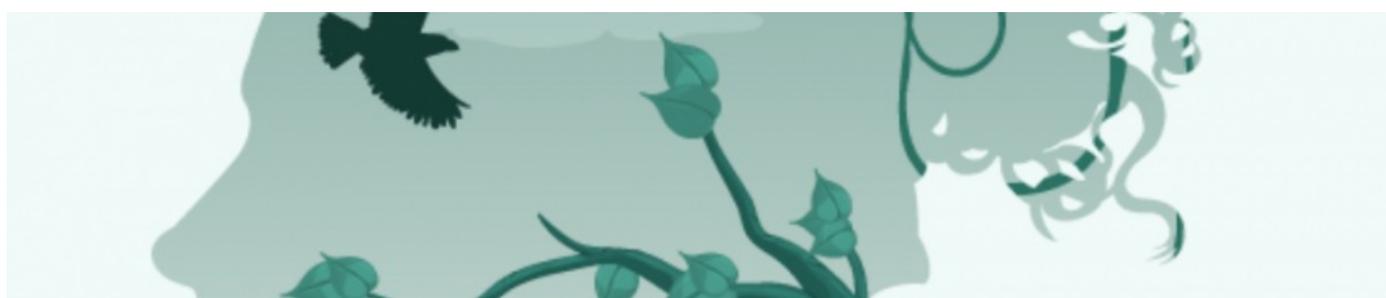
Empreinte eau

L'empreinte eau représente la quantité d'eau (exprimée en m³) consommée pour satisfaire la demande finale intérieure d'un pays ou d'un territoire (ménages, administrations publiques, institutions sans but lucratif au service des ménages, formation brute de capital des entreprises et des ménages).

L'empreinte eau inclut :

- l'eau directement consommée par les ménages (eau du robinet, eau en bouteille...)
- et l'eau consommée lors de la fabrication et du transport des produits consommés par les ménages, que ces produits soient fabriqués en France ou à l'étranger.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)



Empreinte écologique

L'empreinte écologique représente la surface de terre et de mer biologiquement productive nécessaire pour produire les ressources et absorber les déchets d'une population donnée. L'empreinte écologique est généralement comparée à la biocapacité, c'est-à-dire l'ensemble des surfaces biologiquement productives disponibles à l'échelle d'un territoire.

Au niveau mondial, l'empreinte écologique de l'humanité est supérieure à la biocapacité, ce qui traduit une situation de déficit écologique : certaines ressources biologiques se dégradent, tandis que les émissions de certains polluants comme le CO₂ ne sont plus assimilées par la biosphère.

(Définition inspirée de Global Footprint Network)

Empreinte énergie

L'empreinte énergie représente la quantité d'énergie (exprimée en tonnes équivalent pétrole ou équivalent kWh) consommée pour satisfaire la demande finale intérieure d'un pays ou d'un territoire (ménages, administrations publiques, institutions sans but lucratif au service des ménages, formation brute de capital des entreprises et des ménages).

L'empreinte énergie inclut :

- L'énergie directement consommée par les ménages (chauffage résidentiel, véhicules individuels, etc.) ;
- Et l'énergie consommée lors de la fabrication et du transport des produits consommés par les ménages, que ces produits soient fabriqués en France ou à l'étranger.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)

Empreinte matières

L'empreinte matières représente la quantité de matières premières (biomasse, minéraux non métalliques, minerais métalliques, combustibles fossiles) mobilisées pour satisfaire la demande finale intérieure d'un pays ou d'un territoire (ménages, administrations publiques, institutions sans but lucratif au service des ménages, formation brute de capital des entreprises et des ménages), que les biens ou services consommés soient produits sur le territoire national ou importés.

S'agissant des importations, l'empreinte matières prend en compte aussi bien les flux « apparents » (masse physique des produits au passage de la frontière) que les flux « indirects » (matières utilisées en amont dans la chaîne de valeur qui ne sont pas incorporées au produit importé/exporté).

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)

Empreinte terres

L'empreinte terres représente la surface de terres (en hectare) mobilisée pour satisfaire la demande finale intérieure d'un pays ou d'un territoire (ménages, administrations publiques, institutions sans but lucratif au service des ménages, formation brute de capital des entreprises et des ménages).

L'empreinte terres inclut les surfaces nécessaires pour la fabrication et le transport des produits consommés par les ménages, APU, ISBL, FBCF, que ces produits soient fabriqués en France ou à l'étranger.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)

Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont les énergies dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement, notamment celles d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique ou végétale (biomasse).

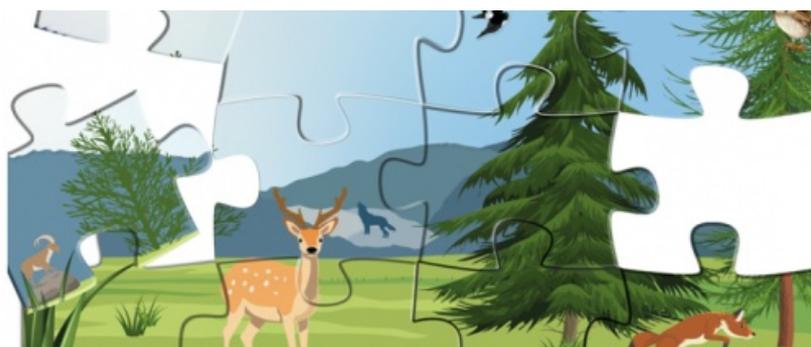
On distingue ainsi parmi les sources d'énergies renouvelables celles issues du soleil (photovoltaïque ou thermique), du vent (éolienne), de l'eau (hydraulique, marémotrice, etc.), de la biomasse (bois et déchets d'origine biologique, biocarburants, biogaz), ainsi que celle issue de la chaleur de la terre (géothermie).

(Définition inspirée de l'INSEE)

Extraction

L'extraction correspond aux matières extraites sur un territoire donné et utilisées par le système socio-économique (entreprises et ménages). Cela recouvre la biomasse agricole, sylvicole, aquatique et issue de la chasse, les minerais métalliques, les minéraux non métalliques et les combustibles fossiles.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)



© Céline Ollivier Peyrin - Métropole de Lyon

Géoingénierie

La géoingénierie est un ensemble de techniques et de pratiques mises en œuvre ou imaginées afin d'infléchir les effets de la pression humaine sur l'environnement à l'échelle planétaire.

La géoingénierie du climat consiste par exemple à modérer le changement climatique d'origine anthropique, soit en développant des techniques permettant d'accroître les capacités de séquestration du carbone atmosphérique, soit en agissant sur le rayonnement solaire (par exemple en opacifiant l'atmosphère).

(Définition inspirée du CNRS & ANR)

Ingénierie écologique

L'ingénierie écologique est une conduite de projets qui, dans sa mise en œuvre et son suivi, applique les principes du génie écologique et favorise la résilience des écosystèmes. L'ingénierie écologique permet notamment la reconstitution de milieux naturels, la restauration de milieux dégradés et l'optimisation de fonctions assurées par les écosystèmes.

Elle inclue des pratiques comme la restauration écologique, la réhabilitation écologique ou encore la réaffectation écologique.

(Définition inspirée de Actu-environnement)

Limites planétaires

Les limites planétaires désignent des points de bascule au-delà desquels un certain nombre de déterminants des équilibres planétaires (climat, biodiversité, acidité des océans, couche d'ozone stratosphérique, cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, etc.) peuvent entraîner un dysfonctionnement grave et irréversible du système Terre.

Ces points de bascule peuvent être mesurés par des variables (comme le CO₂ dans l'atmosphère) et sont généralement situés dans une fourchette d'incertitude (350 à 500 ppm de concentration, par exemple, pour le CO₂). La valeur basse de cette incertitude est appelée « frontière planétaire ». Plusieurs de ces frontières sont aujourd'hui dépassées.

(Définition inspirée du Stockholm Resilience Center)

Low-tech

Le low-tech est une démarche visant, dans une optique de durabilité, à questionner nos besoins réels et à développer des solutions aussi faiblement technologisées que possible, afin de minimiser l'énergie et les ressources requises pour leur production et leur usage. Elles sont basées sur des techniques les plus simples possible, les moins dépendantes possible des ressources non renouvelables, sur des produits réparables et maintenables dans la durée, facilitant l'économie circulaire, la réutilisation et le recyclage.

(Définition La Fabrique Écologique)

Métabolisme socio-économique / territorial

Le fonctionnement d'une société implique le prélèvement de ressources (matières et énergie) et l'émissions de divers rejets (gaz à effet de serre, déchets, pollutions, etc.) dans l'environnement. Ces prélèvements et ces rejets ont des conséquences sur les milieux – transformation des écosystèmes, pollution, épuisement de ressources nécessaires au fonctionnement de l'écosystème.

Symétriquement, les caractéristiques des milieux naturels ont une influence sur les sociétés puisque d'eux dépendent non seulement la fourniture des ressources qui est à la base de l'économie, mais aussi une partie du cadre de vie et des aménités accessibles aux habitants.

Le métabolisme territorial désigne l'ensemble des processus de consommation et de transformation de l'énergie et des matières mises en jeu par le fonctionnement des territoires.

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)

Minerais métalliques

Les minerais métalliques comprennent :

- Les principaux métaux d'ingénierie : aluminium, cuivre, fer, plomb, acier, zinc, etc.
- Les métaux précieux : or, palladium, platine, rhodium, argent, etc.
- Les métaux spéciaux : antimoine, cadmium, chrome, cobalt, magnésium, nickel, etc.

(Définition inspirée de International Resource Panel)



© Céline Ollivier Peyrin - Métropole de Lyon

Minéraux non métalliques

Les minerais non métalliques comprennent :

- Les minéraux pour la construction (granulats, sables, pierres ornementales, calcaire, gypse, ardoises, etc.) ;
- Et les minéraux pour l'industrie : roches ou minéraux dont les propriétés physiques ou chimiques sont mises à contribution dans divers usages, produits ou procédés industriels (andalousite, carbonates de calcium, diatomite, feldspath, kaolin, argiles kaoliniques, mica, silice, talc, etc.).

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)

Permaculture

La permaculture est une philosophie et un ensemble de méthodes consistant à définir et mettre en pratique des cultures, des lieux de vie et des systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels.

(Définition inspirée de Wikipédia)

Réaffectation écologique

La réaffectation écologique est un terme général décrivant ce qui se passe quand une partie (ou la totalité) d'un paysage est transformé et qu'un nouvel usage lui est assigné. Ce nouvel état est éventuellement sans relation de structure et/ou de fonctionnement avec l'écosystème préexistant.

Elle prend surtout place dans les stades les plus avancés de la dégradation de l'écosystème et même éventuellement quand un ou plusieurs seuils d'irréversibilité ont été franchis.

(Définition inspirée de Pontanier et coll.)

Recyclage

Le recyclage désigne l'ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production – correspondant à leur fonction initiale ou à d'autres fonctions.

(Définition inspirée de l'Ademe)

Réemploi

Le réemploi désigne la pratique permettant, par le don ou la vente d'occasion, de prolonger l'usage d'un produit, en lui donnant une nouvelle vie.

(Définition inspirée de l'Ademe)

Refabrication (ou remanufacturing)

La refabrication est un processus industriel consistant à remettre un produit usagé (en panne, en fin de vie, obsolète ou à l'état de déchet) dans un état, un niveau de performance et des conditions de garanties identiques ou supérieures à son état d'origine.

(Définition inspirée de Reman)



Réhabilitation écologique

La réhabilitation écologique désigne une intervention qui vise à stopper la dégradation et à remettre un écosystème dégradé sur la trajectoire dynamique sensée être la sienne avant la perturbation.

La réhabilitation écologique est une pratique de l'ingénierie écologique.

(Définition inspirée de Pontanier et coll.)

Réparation

La réparation est la remise en fonction d'un produit défaillant, permettant d'en prolonger l'usage sans que l'usager s'en sépare, ou dans l'optique d'un réemploi (don, vente d'occasion).

(Définition inspirée de l'Ademe)

Restauration écologique

La restauration écologique désigne la transformation intentionnelle d'un milieu dégradé pour y rétablir l'écosystème considéré comme indigène et historique, dans le but de revenir à la structure, la diversité et la dynamique de cet écosystème.

La restauration écologique est une pratique de l'ingénierie écologique.

(Définition inspirée de Pontanier et coll.)

Services écosystémiques

Les services écosystémiques représentent l'ensemble des services fournis par la nature et les écosystèmes et dont bénéficient les humains. Ces services sont de plusieurs types : services d'approvisionnement (biomasse, alimentation, etc.), services de régulation (du climat, des inondations) services de support (cycles biogéochimiques) et services socioculturels ou immatériels (aspects esthétiques, spirituels, récréatifs).

(Définition inspirée de Millenium Ecosystem Assesment)

Sobriété (énergétique)

La sobriété désigne un ensemble de démarches qui visent à limiter les gaspillages d'énergie, en agissant avant tout sur les besoins. Appliquer la sobriété énergétique revient en particulier à donner la priorité aux consommations qui répondent à un service essentiel et à abandonner celles qui apparaissent comme superflues.

La sobriété est souvent distinguée de l'efficacité, qui met en œuvre des choix techniques pour réduire les consommations énergétiques (ex. isolation des bâtiments), là où la sobriété mobilise des comportements individuels ou collectifs (ex. température de chauffe, surfaces chauffées).

(Définition inspirée de négaWatt)

Stock

Les sociétés accumule et renouvelle un stock de matériaux plus ou moins important : bâtiments, infrastructures, machines et équipements, véhicules, etc.)

(Définition inspirée de Ministère de la transition écologique)